

<https://47.snuipp.fr/Inscription-au-stage-syndical-Maternelle>



# Inscription au stage syndical « Maternelle »

- SNUipp 47 - Information et formation syndicales -

Date de mise en ligne : jeudi 25 mars 2021

Dernière mise à jour : 21 avril 2021

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

**Le jeudi 3 juin 2021, à Agen, le SNUipp-FSU 47 organise une journée dédiée à la maternelle avec Véronique Boiron et Valérie Cordani (AGEEM)**

# La maternelle fait l'objet de toute l'attention du Ministre ... méfiance.

Les résultats des premières évaluations standardisées étaient à peine connus que M. Blanquer mettait déjà la maternelle dans son viseur.

## Sommaire

- [La maternelle fait l'objet de toute](#)
- [Modèle d'autorisation](#)

La circulaire de rentrée accompagnée des recommandations sont très claires : la maternelle doit se recentrer sur les fondamentaux.

Le Conseil supérieur des programmes a publié le 8 décembre 2020 une « Note d'analyse et de propositions sur le programme d'enseignement de l'école maternelle ».

Cette note, éloignée des trois missions historiquement attribuées à l'école maternelle (accueillir, éduquer les jeunes enfants et préparer en douceur leur scolarité future) n'a pour but que d'imposer les documents Blanquer déjà en ligne. C'est aussi à nouveau l'exemple du peu de cas que fait ce ministère de la professionnalité enseignante et de sa conception très singulière d'une « école de la confiance... ».

Le SNUipp-FSU travaille avec de nombreux chercheurs-euses pour vous permettre d'avoir accès à leurs réflexions, analyses et propositions pour une école de la réussite de toutes et tous.

C'est pourquoi, nous vous invitons à participer au stage syndical spécial maternelle le jeudi 3 juin 2021. Selon le contexte sanitaire, celui-ci se tiendra en présentiel (à l'INSPE) ou en distanciel.

- Véronique BOIRON a répondu favorablement à notre invitation et nous en sommes ravis.  
Elle est maitresse de conférences en sciences du langage, sciences de l'éducation et littérature à l'université de Bordeaux, formatrice à l'INSPE d'Aquitaine et chercheure au Lab-E3D (laboratoire Epistémologie et didactique des disciplines).  
Elle a collaboré à de nombreux travaux sur le langage oral en maternelle, l'entrée dans l'écrit, la compréhension des albums et des récits de fiction.  
Elle a publié « Pratiques de lecture d'albums de littérature de jeunesse dans deux classes de petite et moyenne section de maternelle ».
- Valérie CORDANI (directrice école maternelle Cayras de Ste Livrade et représentante de l'AGEEM en Lot-et-Garonne) interviendra également.

Nous vous rappelons que les stages syndicaux sont de droit, il vous suffit de faire une demande d'autorisation d'absence, accompagnée de la demande de congé de formation syndicale, à votre IEN avant le 3 mai 2021.

# Modèle d'autorisation

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

## **demande congé formation syndicale**

NOM. Prénom.

Grade ou fonction .

Établissement.

À - Nom de l'IEN

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le

Jeudi 03 juin 2021 pour participer à un stage de formation syndicale.

Le stage se déroulera à l'Inspe d'AGEN ou en visio-conférence de 9h à 17h.

Il est organisé par le SNUipp-FSU47 sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 13 janvier 2009).

A

Le

Signature

*Post-scriptum :*

*Tou-tes les collègues qui le souhaitent, syndiqué-es au SNUipp/FSU... ou pas, titulaires, stagiaires ou étudiant-es peuvent participer à des stages de formation syndicale qui donnent droit à une autorisation d'absence sans perte de traitement.  
Chaque enseignant-e a droit à 12 jours de stage par an.*